

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

## LOI DE LA POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST (AMENDEMENT).

Sir W. Laurier—Dépose bill (n° 8) pour amender l'Acte de la police à cheval, quant à la paye—114.

1re lecture—114.

En comité—479.

Article 1er—Solde—479.

Sir W. Laurier—Expose augmentation par grade—479; commandant actuel col. Perry—480; col. Herchmer mis à la retraite—480.

M. Sproule—Trouve augmentation trop considérable—480.

Sir W. Laurier—Importantes fonctions—480; augmentation demandée en général—480; rien d'exagéré—481.

M. Osler—Considère augmentation justifiée—482.

Hon. Foster—Demande si la gendarmerie est retirée progressivement des parties plus densément habitées—484.

M. Monk—Demande si gouvernement retirera la gendarmerie après que les provinces seront organisées—484.

Sir W. Laurier—Serait impossible à cause intérêts fédéraux à protéger—485.

M. Bergeron—Fait remarquer que le parti libéral a changé d'opinion à l'égard de la gendarmerie—485; au début, demandait réduction—485; maintenant l'augmente et augmente solde—485.

Bill rapporté, lu troisième fois, adopté—485.

Sanctionné—6211.

## LOI DU RECENSEMENT ET DE LA STATISTIQUE.

Hon. Fisher—Présente le bill (n° 5) concernant le recensement et la statistique, 1re lecture—53.

2e lecture—653.

Hon. S. Fisher—Consolider lois recensement, statistique générale et statistique criminelle—653; il existe une seule autre loi de recensement, spéciale pour compter le subside Manitoba—653; loi pourvoit à l'institution d'un bureau permanent—654; nécessaire pour centraliser renseignements agricoles ou industriels—654; pareil bureau existe pour commerce—654; poursuivre le travail du recensement décennal d'année en année, comme aux E.-U.—655; service des postes sera l'auxiliaire pour circulation de demandes et bulletins—657.

M. Monk—Bill entraînera dépenses, on aurait dû procéder par résolution—658.

Hon. Fisher—Ministre de la Justice d'avis contraire—658; département autorisé à faire les dépenses, mais pas de montants stipulés, d'où résolution pas nécessaire—658.

Sir W. Laurier—En appelle à l'hon. M. White que la loi peut être discutée puis les articles relatifs aux dépenses doivent ensuite être appuyés d'une résolution une fois salaires fixés—660.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI DU RECENSEMENT ET DE LA STATISTIQUE—*Suite.*

Hon. P. White—Articles de dépenses doivent être signalés entre guillemets—660.

M. l'Orateur-suppléant—Demande réserver question—660.

M. R. L. Borden—Explications peuvent être continuées—660.

Hon. Fisher—Dépense totale excédera pas \$40,000—661.

M. Osler—Demande si recenseurs prévus dans le bill seront employés permanents—661.

Hon. Fisher—Non, seront choisis suivant les besoins du recensement—662; en cas de nécessité—662; la loi autorise à utiliser les renseignements des provinces et à collaborer à leur préparation—662.

M. Daniel—Demande comment seront recueillies les statistiques de l'état civil au N.-B. et en N.-E. qui n'ont pas de registres—662.

Hon. Fisher—Gouvernement fédéral devra s'en charger—663.

M. Maclean—Les provinces alors laisseront tout faire au gouvernement fédéral—663.

M. Monk—Demande qu'on attende une année—664; dernier recensement a coûté un million et quart, tout récent encore—664; demande qu'on s'informe du système *de facto*, usité en Angleterre—664.

M. Fisher—Ne croit pas ce système applicable utilement en Canada, raisons—665.

M. Sproule—Les renseignements industriels déjà réunis par ministre du Commerce—666.

M. Blain—Demande si recensement décennal sera dégrevé des \$400,000 que coûtera ce bureau en dix ans—668.

M. Kemp—Personne n'a demandé ce luxe de renseignements—668; projet théorique—663; dernier recensement trop coûteux, trop tardif et trop complexe—669.

M. Pringle—Dépense inutile—669; masse de renseignements déjà fournis par les provinces—669.

Hon. Fisher—Dans certaines provinces, pas de renseignements recueillis de cette nature—670.

M. Osler—Se plaint que la loi autorise le ministre à nommer sans limite des fonctionnaires qui seront des favoris politiques—671.

Hon. Fisher—A déjà ce pouvoir par les lois existantes—671; texte 672.

M. Barr—Système de réunion de renseignements mal défini—672; vaut mieux laisser ce travail aux provinces et compléter tous les dix ans—672.

M. Macdonell—Demande raison augmentation du coût du dernier recensement—675.

Hon. Fisher—Plus de renseignements recueillis—675; renseignements pris sur parties reculées omises auparavant—675; compilation, par suite, plus coûteuse—675; main-d'œuvre plus chère—676.